**Contrat de Prestation de Services**

**Entre les soussignés** :

1. **TravelParadise**  
   Adresse : 970 rue de la Bergeresse Olivet  
   Représenté(e) par : Arnaud Paradis  
   Ci-après désigné(e) "le Client",

ET

1. FRAJ\_DEV  
   Adresse : 970 rue de la Bergeresse Olivet  
   Représenté(e) par : TANFO Jeremy  
   Ci-après désigné(e) "le Prestataire",

**Préambule**  
Le Client souhaite digitaliser son système de gestion à destination de ses guides touristiques, et fait appel au Prestataire pour développer une solution informatique complète comprenant une interface web pour l'administration et une application mobile pour les guides touristiques.

Le Prestataire, spécialisé dans la conception de solutions numériques, s’engage à fournir cette prestation selon les termes et conditions définis dans le présent contrat.

**Article 1 : Objet du contrat**

Le présent contrat a pour objet la conception, le développement, la livraison et la mise en production d’un système de gestion comprenant :

* Une **interface web** pour l'administration, développée en **Symfony**.
* Une **application mobile** destinée aux guides touristiques, développée en **React Native**.

Le Prestataire s'engage à réaliser la prestation conformément à la reformulation du besoin validée par le Client et annexée au présent contrat.

**Article 2 : Obligations du Prestataire**

Le Prestataire s’engage à :

1. Fournir les livrables dans les délais définis (voir Article 5).
2. Respecter les contraintes techniques spécifiées (Symfony et React Native).
3. Réaliser les tests nécessaires pour garantir la qualité des livrables.
4. Assurer une communication régulière avec le Client et organiser des réunions de validation à chaque étape clé.
5. Fournir une formation à l’utilisation des outils livrés.

**Article 3 : Obligations du Client**

Le Client s’engage à :

1. Fournir au Prestataire toutes les informations et documents nécessaires à la réalisation du projet.
2. Valider les livrables à chaque étape clé dans les délais convenus.
3. Faciliter l'accès aux infrastructures et données requises pour l'intégration et les tests.

**Article 4 : Livrables**

Les livrables incluent :

1. **Documentation technique** : Modèle de données, spécifications des APIs.
2. **Maquettes graphiques** validées pour l'interface web et l’application mobile.
3. **Interface web** opérationnelle, intégrant les fonctionnalités d’administration.
4. **Application mobile** fonctionnelle, prête à être déployée sur les stores Android et iOS.
5. Rapport final et proposition d’améliorations.

**Article 5 : Délais et calendrier**

Le Prestataire s’engage à respecter le planning suivant :

* Phase d’analyse et conception : [Insérer dates].
* Développement de la partie administration : [Insérer dates].
* Développement de l’application mobile : [Insérer dates].
* Intégration et validation finale : [Insérer dates].
* Livraison complète : [Insérer la date finale].

Tout retard dans la validation par le Client entraînera un ajustement des délais de livraison.

**Article 6 : Prix et modalités de paiement**

Le montant total de la prestation est fixé à **[Insérer montant] €**, hors taxes.

Le paiement s'effectuera selon les modalités suivantes :

1. **30 % à la signature du contrat** (acompte).
2. **40 % à la validation des maquettes graphiques**.
3. **30 % à la livraison finale et validation par le Client**.

Les paiements doivent être effectués dans un délai de [insérer délai, ex. : 15 jours] après réception de la facture correspondante.

**Article 7 : Propriété intellectuelle**

Les livrables deviennent la propriété exclusive du Client une fois le paiement intégral effectué. Le Prestataire conserve néanmoins le droit de mentionner le projet dans son portfolio.

**Article 8 : Confidentialité**

Le Prestataire s’engage à préserver la confidentialité des informations transmises par le Client pendant et après la réalisation du projet.

**Article 9 : Responsabilités**

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des dommages indirects, tels que perte de profits ou de données, résultant de l'utilisation des livrables.

**Article 10 : Résiliation**

En cas de manquement grave aux obligations par l’une des parties, le contrat pourra être résilié après mise en demeure restée sans réponse pendant [insérer délai].

**Article 11 : Litiges**

En cas de désaccord, les parties s’efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis au tribunal compétent du ressort du siège social du Prestataire.

**Fait à [Ville], le [Date]**

Pour TravelParadise, Pour le Prestataire,  
[Nom et signature] [Nom et signature]